

La création d'une filière de production de chiens de protection Montagne des Pyrénées LOF : un enjeu pour le pastoralisme...

Article de Mathieu Mauriès, du 4 août 2011

Plaidoyer d'un berger des Alpes

Le problème

La situation des chiens de protection en France est aujourd'hui très polémique en raison des interactions inévitables qui se produisent entre les chiens et les touristes, particulièrement dans les zones de montagne. Les chiens de protection sont ainsi stigmatisés au point qu'ils sont accusés de détourner les touristes de la montagne, de mettre la population en danger et de nuire à l'activité économique des zones rurales.

Utilisés pour lutter contre les attaques de prédateurs sauvages et de chiens errants, les chiens de protection appartiennent à différentes races et à de multiples croisements de ces mêmes races.

Une précision nécessaire

Le présent article concerne uniquement les chiens de Montagne des Pyrénées inscrits au LOF avec une généalogie connue [voir Note 1]. Ma réflexion et mes propositions sont basées sur l'expérience que j'ai acquise dans les Alpes françaises et concernent donc uniquement cette zone. Du côté des Alpes italiennes persiste une culture très vivante du chien de protection. L'utilisation traditionnelle des Maremme-Abruzzes pour la protection des troupeaux contre le loup et l'ours n'a jamais cessé jusqu'à nos jours.

Des tests pour quoi faire ?

La présence des chiens, si elle est rassurante pour le berger, n'en entraîne pas moins des contraintes qui viennent se rajouter au travail quotidien de l'éleveur déjà très lourd et difficile. Le recours à des chiens fiables dans leur comportement est donc essentiel afin de ne pas charger encore plus le mulet !

Afin de trouver une solution aux problèmes posés par les chiens de protection, qui font régulièrement la une des journaux, plusieurs actions ont été initiées par le Ministère de l'Agriculture et différentes associations concernées par ce sujet.

L'objectif général de ces démarches est d'avoir des chiens efficaces à la protection du troupeau et non agressifs vis-à-vis des promeneurs. Bien qu'encore non opérationnels sur le terrain trois tests officiels sont actuellement proposés aux bergers français (SCC – Landry – Institut de l'Elevage). L'objectif de ces tests est d'évaluer le comportement des chiens en présence de promeneurs. Leur but est de retirer les chiens trop agressifs de la reproduction. Par exemple dans les tests de la SCC le chien noté TRES BON est supposé laisser un étranger approcher le troupeau sans intervenir mais en restant vigilant avec une dissuasion contenue [voir Note 2]. Bien qu'en tant que berger je considère cela aberrant, il est clair que le test de la SCC est le plus pertinent mais aussi le plus difficile à réussir pour un chien. En effet il reproduit les

actions de touristes imprudents et permet de juger de la réaction des chiens dans des conditions extrêmes.

Ceci dit personne n'a à traverser un troupeau ni à venir se promener juste à côté d'un troupeau avec son chien de compagnie. Cela dérange énormément les animaux et perturbe durablement l'équilibre du troupeau. Chaque fois que mon troupeau est dérangé de la sorte il me faut au moins 40 minutes pour calmer les chèvres qui dès lors arrêtent de manger car elles sont effrayées. Et elles passent ensuite leur temps à surveiller les éléments étrangers qui constituent pour elles une menace potentielle. Mes chiens interdisent l'approche du troupeau aux personnes et aux chiens étrangers et c'est ce que je leur demande. Si je me déplace vers les intrus, ils me suivent et ne montrent pas d'agressivité lors de cette approche. Dans ce cas ils se laissent même caresser et cela ne me dérange nullement car je sais qu'ils sauraient intervenir en cas de réel danger pour le troupeau.

Éleveur à la fois de chèvres et de chiens, je considère que toutes les démarches mises en œuvre à ce jour sont peu ou prou vouées à l'échec et ce pour les raisons que je vais développer dans cet article.

Une incompréhension totale entre éleveurs !

Tout d'abord il existe une incompréhension totale entre le monde des éleveurs canins producteurs de chiens et le monde des éleveurs bovins/ovins/caprins utilisateurs de chiens. Une solution efficace aux problèmes posés par les chiens de protection ne peut passer que par une collaboration effective entre ces deux mondes.

En exagérant à peine je dirais que les bergers considèrent les éleveurs canins comme des farfelus qui passent leur temps à se pavaner dans des expositions de beauté et à apprêter leurs Montagnes avec force brosses et séchoirs à cheveux pour les transformer en caniche royal ... dans l'autre camp, les éleveurs canins voient les bergers comme des collectionneurs de primes sans scrupule qui n'ont que peu à faire de leurs animaux et encore moins de leurs chiens de protection. Je ne nie pas le fait qu'il existe de part et d'autre des excès, mais dans la majorité des situations les éleveurs qu'ils soient canins ou bovins/ovins/caprins sont des personnes responsables, bien intentionnées et soucieuses du bien-être de leurs animaux.

Mon expérience singulière

À quelques rares exceptions près dont je fais partie par passion du chien Montagne, il est peu envisageable de confier la mission de naisseurs de chiens de protection à des bergers. Tous sont déjà bien trop occupés par leurs troupeaux et les non négligeables réglementations française et européenne qui leur imposent chaque jour plus de contraintes techniques et administratives. Les bergers des Alpes sont avant tout des utilisateurs de chiens de protection et non des sélectionneurs de chiens.

Produire des chiots ne consiste pas simplement à mettre en présence un mâle et une femelle en chaleur ! Le choix des géniteurs, pour les qualités spécifiques qu'ils transmettent à leur descendance, est déterminant. Cela implique de connaître précisément les généalogies des chiens concernés sur plusieurs générations, avec leurs qualités et leurs défauts de façon à favoriser les bons « mariages ». Or cette connaissance n'est accessible que pour des chiens inscrits au LOF. Qui plus est le système de cotation des reproducteurs qui existe en France permet d'avoir des garanties sur l'absence de dysplasie et sur la stabilité comportementale des chiens LOF grâce aux tests de caractère.

Produire des chiots c'est leur assurer un suivi de tous les instants, assister à leur naissance, contrôler leur croissance, les vermifuger, les soigner quand ils sont malades, les faire identifier et vacciner, réaliser toutes les formalités d'inscription au LOF et surtout les stimuler dans la découverte du monde qui les entoure afin d'en faire des chiots sains, courageux et épanouis. Produire des chiots sains de corps et d'esprit est un vrai travail. Produire des chiots c'est aussi assurer un suivi du jeune chez ses nouveaux propriétaires afin de corriger le cas échéant des comportements non satisfaisants. Et cela arrive fréquemment dans le cas des chiens de protection. Il faut d'ailleurs souvent corriger autant le maître que le chiot !

L'inscription à titre initial n'est pas efficace

Ensuite il faut noter que jusqu'à présent les éleveurs de Montagne n'ont jamais été véritablement associés à une réflexion sur le sujet des chiens de protection. C'est bien regrettable car qui connaît mieux un Montagne que celui ou celle qui l'élève ? Des campagnes d'inscription au LOF à titre initial de chiens travaillant dans des troupeaux ont été néanmoins initiées par la RACP (Réunion des Amateurs de Chiens Pyrénéens) principalement dans les Pyrénées en collaboration avec la Pastorale Pyrénéenne. J'estime que cette démarche ne peut donner aucun résultat significatif dans la mesure où la reproduction des chiens de protection dans les troupeaux est la plupart du temps incontrôlée, notamment dans les alpages. Il sera impossible de récupérer à terme des généalogies fiables. Une vraie sélection ne peut être réalisée que chez des éleveurs de Montagne des Pyrénées qui devront également avoir un rôle d'éducateurs des chiots pour les préparer au travail sur troupeau. Cela demande donc de mettre en place un vrai travail de collaboration entre le monde du chien et le monde des bergers.

En résumé une belle chienne Montagne a de nos jours autant de chance d'être saillie par un Border Collie qu'un véritable mâle Montagne si ce n'est un chien de chasse... le pire étant que les produits de ces accouplements aberrants se retrouvent dans des troupeaux alors qu'il n'y a pas plus opposé en terme de comportement qu'un chien de conduite et un chien de protection ... Le résultat ne peut être que très aléatoire si ce n'est totalement catastrophique. Dans les Alpes inscrire des chiens à titre initial n'est donc pas une solution efficace pour résoudre les problèmes attribués à l'utilisation des chiens de protection.

Une éducation du public salutaire

La sélection des chiens de protection voudrait aujourd'hui intégrer des attitudes face à des comportements humains qui relèvent simplement d'une bonne éducation du public, d'une connaissance des pratiques d'élevage en milieu pastoral et de leur respect. L'école a un rôle primordial à jouer sur ce plan et c'est vers là qu'il faudrait aussi porter des moyens et des actions d'information et de formation.

Former les étudiants des lycées agricoles à la mise en place des chiens de protection serait également une bonne idée.

Des innovations indispensables

Au-delà de ces constatations il est possible de constituer en partenariat avec les éleveurs de Montagnes des Pyrénées un réseau d'éleveurs-naisseurs-éducateurs qui permettrait de fournir aux bergers des chiots bien cadrés.

Il faut innover en délivrant un label officiel (RACP / SCC / Ministère de l'Agriculture) aux éleveurs de Montagnes intéressés et motivés par la production de chiens de protection. L'attribution de ce label, à l'image de l'adhésion à la charte d'élevage de la RACP, prendrait en

compte l'application d'un protocole d'élevage spécifique (notamment un contact précoce des chiots avec des animaux divers ... et un contact limité avec un ou deux humains simplement). Ce protocole permettrait de produire dans la même portée aussi bien des chiens de travail que des chiens de compagnie. Les installations d'élevage seront adaptées (pas de chenil car trop restrictif pour le développement du chiot) et une formation de base à l'élevage des ovins-bovins-caprins sera proposée aux éleveurs de Montagnes afin qu'ils connaissent au minimum les conditions dans lesquelles les chiens travailleront plus tard. Enfin il est absolument nécessaire que les chiots placés au troupeau soient suivis régulièrement tout au long de leur première année de travail par l'éleveur canin et/ou un technicien pastoral. Ce dispositif est d'autant plus important qu'il s'agit pour le berger de la mise en place de son premier chien de protection.

Le meilleur des chiots peut être irrémédiablement gâché par un mauvais maître.

Au-delà d'un simple aspect technique cette démarche collective devra, pour réussir, intégrer une juste rémunération du travail fourni, de la convivialité et des rencontres qui mettent en valeur les chiens, leurs éleveurs et leurs utilisateurs dans un souci de reconnaissance mutuelle.

Cette filière « Montagnes LOF » ne peut bien sûr pas avoir pour ambition de fournir tous les chiens de protection nécessaires à tous les bergers de France (200 à 300 chiens par an ?). Elle peut néanmoins participer de manière significative à la mise à disposition de chiens de Montagne des Pyrénées LOF sélectionnés, aptes au travail de protection et aux origines connues. Elle peut aussi fournir des futurs reproducteurs dont le rôle sera d'améliorer la population des chiens au troupeau.

Une telle filière pour réellement exister devra être reconnue et financée par les pouvoirs publics et encadrée par le club de race, la RACP. Ces financements devraient permettre d'assurer un prix de vente des chiots correct pour l'éleveur canin qui s'engage dans cette voie, de l'ordre de 800 € par chiot.

Ce dispositif n'exclut pas du tout les autres chiens, de race ou pas, qui travaillent à la protection des troupeaux et les filières qui mettent ces chiens à disposition des bergers.

Sur un plan pratique les chiens destinés au travail doivent être stérilisés afin de se consacrer uniquement à la protection de leur troupeau.

Il faut donc bien distinguer, d'une part les naisseurs de chiots destinés à la protection, dont certains bergers motivés par cette activité, et d'autre part les utilisateurs de chiens de protection. Les premiers sont garants d'une sélection maîtrisée sur le plan du comportement, de la morphologie et de la santé et possèdent un savoir faire indéniable dans l'élevage canin. Les utilisateurs pour leur part ont besoin de chiens fiables, en bonne santé, faciles à intégrer au troupeau et efficaces contre les prédateurs.

Le Montagne : un chien de protection et un acteur du troupeau

Mais le Montagne n'assure pas simplement une fonction de protection du troupeau, il participe aussi activement à la vie du troupeau et vit en symbiose avec ce dernier. Il favorise la bonne santé des animaux entre autre par le léchage et l'élimination des foetus et des jeunes morts nés. Le Montagne a également un effet apaisant sur les animaux qu'il protège. Mes chèvres suivent mes chiens dans la Montagne de Lure en toute confiance même lorsque la visibilité est quasi nulle. Ces comportements bénéfiques qui ont toujours été ignorés par les intervenants officiels constituent pourtant un atout majeur pour une meilleure acceptation des chiens par les bergers. La relation des chiens avec leur maître est aussi ignorée alors que les Montagnes ont

besoin d'un contact très régulier avec leur berger et cela ne nuit aucunement à leur efficacité. Le « patou » ne doit pas être, pour accomplir correctement son travail, un outil mais plutôt un compagnon du berger. Faut-il préciser que dans son histoire le Montagne a toujours été un auxiliaire du berger et non son remplaçant ?

Le Montagne : une création des sociétés pastorales

Le chien de Montagne des Pyrénées est un chien qui a été sélectionné par des générations de bergers pour le travail de protection des troupeaux. Ses caractéristiques physiques et mentales sont le résultat de cette fonctionnalité et d'une sélection ancienne impitoyable. Dans leurs élevages du siècle passé nos illustres prédécesseurs Monsieur Sénac-Lagrange, fondateur de la RACP, Monsieur Cazaux-Moutou (Elevage De Soum), Monsieur Lassalle (Elevage de Betpouey), Madame Leconte (Elevage De Langladure), Monsieur Delattre (Elevage De Pontoise), Monsieur et Madame Giralt (Elevage Du Comté de Foix) ont su préserver les qualités originelles des chiens Montagnes bien que ces derniers aient été éloignés de leur fonction première, le troupeau.

Les descendants de ces célèbres élevages de chiens de Montagne des Pyrénées se trouvent aujourd'hui dans les élevages canins, fait attesté par le Livre des Origines Françaises. Il ne tient qu'à nous de les remettre en valeur dans cette fonction première qu'est la protection des troupeaux.

Un appel à projet

Je suis personnellement très intéressé par un tel projet car j'ai l'avantage de vivre dans le monde des chiens et dans le monde des chèvres et je vois combien ces deux mondes ont à gagner à collaborer. Après avoir placé au cours de ces six dernières années 22 chiots nés dans mon élevage au troupeau, je peux affirmer que le Montagne LOF au travail de protection des troupeaux est bien une réalité !

POST SCRIPTUM

Le Programme National "Chiens de Protection des Troupeaux" est arrivé à son terme en mai 2009. Son objectif était de réaliser le recensement et l'évaluation de l'efficacité des chiens de protection afin de faciliter leur introduction dans les troupeaux.

Initié en décembre 2006 à l'instigation d'un ensemble de partenaires, associant des praticiens, des techniciens pastoraux des Alpes et des Pyrénées, des scientifiques comportementalistes et la Société Centrale Canine (SCC), ce programme avait l'objectif d'améliorer l'efficacité des chiens de protection des troupeaux tant sur le plan de leur qualité pastorale que sur le plan de la maîtrise des risques d'incidents qu'ils peuvent faire encourir aux autres usagers des espaces pastoraux.

819 chiens ont été recensés principalement dans les Alpes et les Pyrénées (sur une population française estimée à 1500 / 2000 chiens). Les données concernant les chiens recensés (propriétaire, caractéristiques du chien, conditions de travail, antécédents « morsures sur humains », généalogie) ont été saisies dans une base de données spécifique « Chiens de protection des troupeaux » créée et gérée par la Société Centrale Canine.

Les (types ?) chiens de Montagne des Pyrénées sont largement dominants dans la population des chiens de protection recensés avec 84,5 % de l'effectif total. Sur ce total on dénombre 426 femelles et 400 mâles. Chaque année sont introduits dans les troupeaux environ 150 nouveaux chiens.

Les chiens de protection ayant mordu au moins une fois un humain sont au nombre de 54 dans la population recensée, soit 6,6 %. Pour faire un parallèle, le nombre de morsures en France est estimé chaque année à 500 000.

On ne compte que 3 chiens mordeurs dans les Pyrénées (sur 144 chiens) 3 dans le Massif Central et 48 dans le massif alpin (sur 583 chiens). Parmi les 54 chiens mordeurs 40 sont des (types ?) Montagnes des Pyrénées soit 5,7 % de la population des Montagnes au travail. Le rapport conclut que les morsures sur humains sont moins fréquentes chez le Montagne des Pyrénées que dans les autres races de chiens (Maremmes-Abruzzes, Dogue du Tibet, Berger d'Anatolie) ou les chiens croisés.

Le rapport complet de l'Institut de l'Élevage peut être consulté à l'adresse

<http://www.inst-elevage.asso.fr/html1/spip.php?article17356> – lien mort

[Note 1] Depuis dix ans mon troupeau est protégé 24 heures sur 24 par des chiens de Montagne des Pyrénées. Mes 8 chiens tous inscrits au LOF, proviennent de 5 élevages différents et représentent encore plus de lignées génétiques qui ne travaillent plus au troupeau depuis fort longtemps et pourtant ils sont tous efficaces dans leur travail de protection. Sur simplement les générations de leurs parents et grands-parents cela représente déjà 20 affixes d'élevages différents (du Néouvielle, du Val du Bergons, de Taverdet, de Aresketa, de la Vallée du Bois Doré, des Grands Corents, Soum du Prat d'Ourey, du Val du Lavedan, de la Belletière, Vi'Skaly's, du Pic de Viscos, du Comté de Foix, du Mas de Beauvoisin, de l'Oronet, de l'Escloper, Della Pontanara, Les d'Or Montagnes, Sir Diego's, du Bois Doré, de l'Aubisque) sans compter quelques chiens sans affixe qui se promènent dans les pedigree comme le CH Aran.

Dès leur arrivée sur mon exploitation agricole tous les chiots - âgés de 2 à 4 mois - se sont naturellement intégrés à mon troupeau de chèvres et ont adopté le comportement de leurs aînés. Depuis que mon troupeau est ainsi protégé par des Montagnes je n'ai plus eu aucune attaque de prédateurs, sauvages ou pas.

[Note 2] Néanmoins je souhaiterais voir fonctionner mes chiens dans ce type de test. Notre collègue Mario Massucci, responsable « Chiens de Protection » à la SCC en charge du groupe de travail sur la mise au point des tests avec qui j'ai eu de nombreuses discussions, affirme que la réaction des chiens est très bonne, du moins chez ceux qui ont été correctement socialisés dans leur jeunesse ...

Auteur : Mathieu Mauriès

Source : Eleveurs et montagnes du 4 août 2011 <http://www.eleveursetmontagnes.org/les-troupeaux/166-la-creation-dune-filiere-de-production-de-chiens-de-protection-montagne-des-pyrenees-lof-un-enjeu-pour-le-pastoralisme->